

## CS - Coiffure Coupe Couleur

**Public visé** : Toute personne ayant déjà une formation de niveau CAP ou BAC PRO dans les métiers de la coiffure, et souhaitant perfectionner ses compétences en coloration et coupe.

**Accessibilité** : Cette formation est accessible au plus grand nombre. Cependant, pour les personnes en situation de handicap, un entretien préalable sera requis pour valider l'accessibilité du dispositif. Pour les personnes en situation de handicap nécessitant des adaptations spécifiques, veuillez nous contacter au 07 56 43 47 99.

**Pré-requis** : La formation est ouverte à différents publics : Personnes en contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, personnes mobilisant leur CPF, personnes en reconversion ou transition professionnelle, demandeurs d'emplois...

**Niveau d'entrée** : Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter. Pour être admissible, il faut également avoir obtenu le **CAP** ou **BAC PRO - Métiers de la Coiffure**.

**Objectifs de la formation** : Cette formation a pour objectif de permettre à l'apprenant de perfectionner sa maîtrise des techniques de coiffure, de développer ses compétences commerciales, de relation clientèle et de savoir gérer un salon de coiffure et son personnel.

### Contenu de la formation :

Diagnostic et conseil :

- Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
- Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

Organisation et Gestion :

- Organiser les activités
- Gérer l'environnement de travail

Réalisation de techniques :

- Mettre en œuvre des techniques de coloration
- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
- Mettre en œuvre des techniques de coiffage

Contrôle :

- Évaluer la qualité de la prestation
- Apprécier l'efficacité de la prestation

**Méthode pédagogique :**

- Formation théorique avec : vidéoprojecteur, PowerPoint animés par des formateurs expérimentés et reconnus
- Apprentissage des gestes et techniques via des mises en situations pratiques
- Formation proposée essentiellement en présentiel, enrichie de modules e-learning (uniquement sur des connaissances théoriques)

**Nombre de stagiaires :** De 5 à 10 stagiaires.

**Durée, dates et délais d'accès :**

- Parcours de formation en 1 an
- Environ **400 heures de formation en centre par an** - le reste du temps en entreprise, dans le cadre de la mise en situation professionnelle, selon les dates et les horaires prévus dans votre contrat
- Calendrier de formation fourni en annexe pour l'année 2026-2027
- Dates prévisionnelles de rentrée : 01/09/2026
- Durée minimale à respecter pour l'inscription : 4 semaines avant la rentrée

**Tarif :** 6 000€ net de taxe par apprenant (des financements sont possibles)

**Évaluation et validation des acquis :**

- Tout au long de la formation, les apprenants sont évalués par les formateurs pour mesurer l'acquisition des compétences, via des ateliers de mise en situation, des cas pratiques, exercices et un **contrôle continu**.
- Examen blanc au cours de l'année selon les conditions réelles d'examen
- A la fin du parcours, le candidat passe l'examen du [CS - Coiffure Coupe Couleur \(RNCP38232\)](#) composé d'épreuves écrites et pratiques, et venant compléter le contrôle continu réalisé en cours de formation.
- Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.
- Suivi des périodes de mises en situation professionnelle en coordination avec le maître d'apprentissage, afin de vérifier l'acquisition et la mise en pratique des compétences
- Une attestation de compétences est remise au stagiaire.

**Suite des parcours et débouchés :**

Secteurs d'activités	Type d'emplois accessibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>● salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Coiffeur</li> <li>● Animateur de salon de coiffure</li> <li>● Responsable technique de salon de coiffure</li> <li>● Conseiller professionnel (coiffure)</li> </ul>

**Statistiques sur ce diplôme (Inserjeunes) :**



**Indicateurs de résultats (Tilkéo Academy by Nous Formons) :** en attente de données suffisantes

**Rémunération de l'apprenti :**

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
<b>1<sup>re</sup> année</b>	27% du Smic, soit <b>492,22 €</b>	43% du Smic, soit <b>783,90 €</b>	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit <b>966,21 €</b> et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic( <b>1823,03 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
<b>2<sup>e</sup> année</b>	39% du Smic, soit <b>710,98 €</b>	51% du Smic, soit <b>929,75 €</b>	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit <b>1112,05 €</b> et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic( <b>1823,03 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

<b>3<sup>e</sup> année</b>	55% du Smic, soit <b>1002,67 €</b>	67% du Smic, soit <b>1221,43 €</b>	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit <b>1 421,97 €</b> et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic( <b>1823,03 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
----------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--	---

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...)  
proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

**Les charges salariales ne sont pas déduites du salaire de l'apprentis.**

**Aides financières de l'apprenti :**

- Aide pour l'acquisition du 1er équipement (selon OPCO).
- Aide pour l'hébergement (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la restauration (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs.

**Contact de cette formation :**

LE MAUX Aloïs  
Tél : 07 56 43 47 99